

[Navette et parkings - se rendre au Pont d'Arc](#)

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche gère les **parkings gare routière - office du tourisme** à Vallon Pont d'Arc, ainsi que ceux du **Méandre et du Belvédère**, situés près du Pont d'Arc, sur la route des Gorges de l'Ardèche. Elle propose également une navette gratuite pour se rendre au Pont d'Arc

Au Pont d'Arc, j'y vais en navette : c'est gratuit !

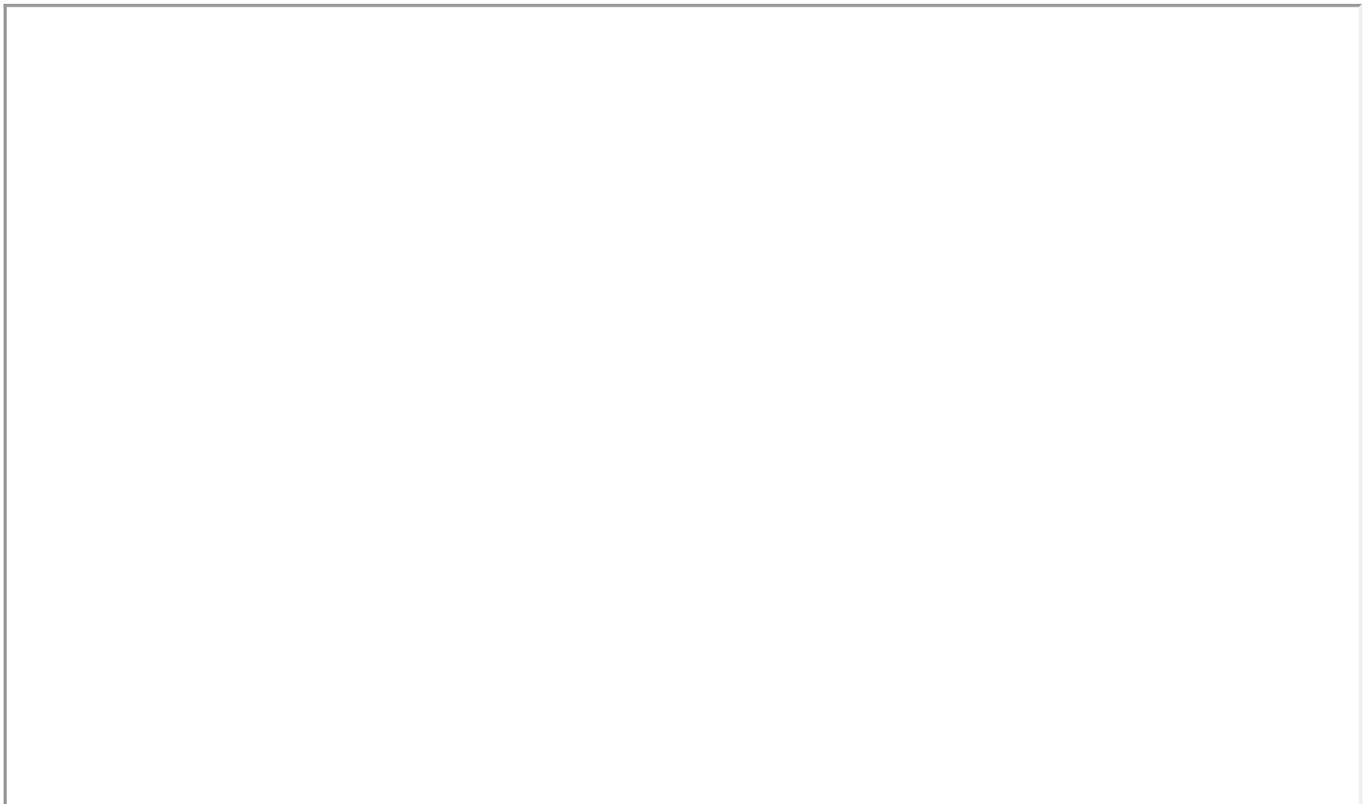
Le stationnement est limité sur le site classé du Pont d'Arc. Afin de faciliter le trajet des vacanciers, des **navettes gratuites** sont mises en place depuis Vallon Pont d'Arc (**parking gare routière - office du tourisme**).

Les vélos ne sont pas autorisés dans les navettes. Les chiens sont tolérés, si tenus en laisse.

Pour la saison 2025, la navette circule de 10h à 19h :

- 7j/7 du samedi 5 avril au dimanche 4 mai
- du 8 au 11 mai
- du 29 mai au 1er juin
- les 7, 8 et 9 juin
- les 14 et 15 juin
- 7j/7 du 21 juin au 7 septembre
- tous les samedis et dimanches en septembre

Pour savoir à quelle heure circule la prochaine navette :



Téléchargez la fiche horaires :

[Fiche horaire navette du Pont d'Arc 2025 .pdf - 986.87 Ko](#)

Parkings

Les **parkings gare routière - office du tourisme, situés au départ de la navette gratuite**, sont payants du 05 avril au 28 septembre 2025, le premier quart-d'heure est gratuit.

Sur le site du Pont d'Arc, les **parkings Méandre et Belvédère du Pont d'Arc** sont payants sur la même période, mais attention les places sont limitées.



Parking gare routière

Parking gare routière - office du tourisme

Parking relais gare routière - office du tourisme		
Tarification 2025		
Du mercredi au lundi de 10h à 19h30	Stationnement maximum : 9h30	
Le mardi de 10h à 23h	Stationnement maximum : 13h	
	Du 05/04 au 28/09	A partir du 29/09
Le premier 1/4h	Gratuit	Gratuit
Les 1/4h suivants	0.50 € le ¼ h	Gratuit
Forfait Post Stationnement pour 9h30	18.50 €	
Forfait Post Stationnement pour 13h	25.50 €	

Parkings Pont d'Arc

Parkings Pont d'Arc Méandre et Belvédère		
Tarification 2025		
7j/7j - De 10h à 19h30	Stationnement maximum : 9h30	
	Du 05/04 au 28/09	A partir du 29/09
Les 2 premières heures ou 8 premiers 1/4h	0.80 € le ¼ h	Gratuit
Après la deuxième heure et les 1/4h suivants	0.90 € le ¼ h	Gratuit
Forfait Post Stationnement pour 12h	33.40€	